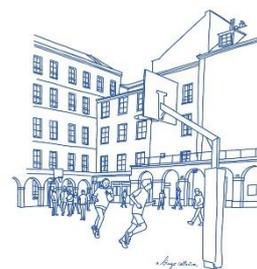


## Inscription à la demi-pension Année 2025-2026

### **ATTENTION : CE COURRIER CONCERNE AUSSI LES EXTERNES**

L'inscription est possible pour 1, 2, 3, 4 ou 5 jours fixes par semaine. La demi-pension sera alors facturée par la comptabilité.

Le statut de demi-pensionnaire est accordé pour l'année entière. Il ne peut être modifié. Les seuls changements acceptés le sont sur autorisation expresse de la responsable de Vie Scolaire, Madame Delaye, en cas de changement d'emploi du temps ou de circonstances exceptionnelles (s.delaye@saintmariesacrecoeur78.fr).



Pour répondre aujourd'hui à certaines contraintes structurelles et assurer une offre plus diversifiée sur les choix de restauration, le collège propose aux élèves qui le souhaitent d'apporter une formule pique-nique dite « maison ».

Cette possibilité répond d'abord à des contraintes de conditionnement, un contenant isotherme (pas de frigo mis à disposition) et un déjeuner froid (pas de possibilité de réchauffer sur place). La participation financière assure la surveillance et la maintenance des lieux mis à disposition mais aucun matériel (couvert, verre, assiette...) ne sera fourni.

Une inscription exceptionnelle au pique-nique maison est impossible. En cas d'oubli du pique-nique, l'élève déjeunera à la cantine, un repas exceptionnel sera facturé.

### **Demi-pension sur la restauration scolaire**

5 jours/semaine	<b>1 625.00 €</b> par an	2 jours/semaine	<b>650.00 €</b> par an
4 jours/semaine	<b>1 300.00 €</b> par an	1 jour/semaine	<b>325.00 €</b> par an
3 jours/semaine	<b>975.00 €</b> par an		

### **Demi-pension sur la formule pique-nique maison**

5 jours/semaine	<b>340 €</b> par an	2 jours/semaine	<b>136 €</b> par an
4 jours/semaine	<b>272 €</b> par an	1 jour/semaine	<b>68 €</b> par an
3 jours/semaine	<b>204 €</b> par an		

**Remboursement pour raisons médicales à partir de 2 semaines d'absences consécutives  
sur présentation des justificatifs en fin de trimestre  
Demande à adresser par mail à la comptabilité : [a.tourmente@saintmariesacrecoeur78.fr](mailto:a.tourmente@saintmariesacrecoeur78.fr)**

**BULLETIN D'INSCRIPTION OU DE NON INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION**

A retourner au [bureau de la Vie Scolaire au plus tard le 08 Septembre 2025](#) (même si votre enfant est externe)

**NOM :** \_\_\_\_\_ **PRENOM :** \_\_\_\_\_ **CLASSE :** \_\_\_\_\_

	Demi-pension restauration scolaire	Demi-pension Formule pique-nique maison	Externe
Lundi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mardi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mercredi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Jeudi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vendredi	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Date et signature des parents :